

Charte Patrimoine et Paysages pour Demain du Pays Midi-Quercy

4.3

PLAN DE PAYSAGE TERROIR QUERCY VERT TERRASSES ET VALLÉE DE L'AVEYRON



URBANISME & ACOUSTIQUE

J.P. HEGOBURU

PARCOURIR

J. BERTANAÏA
F. MAUXION

REPÉRAGE

S. HOCHARD
B. REDON
L. BOUTOT



• **SOMMAIRE**

1 ■ INTRODUCTION-----5

- La charte Patrimoine et Paysages pour Demain-----7
- Le Plan de paysage des terroirs du Quercy Vert et des Terrasses et Vallée de l'Aveyron ----- 9

2 ■ ENJEUX----- 11

- Enjeux pour la découverte visuelle----- 13
- Enjeux pour le patrimoine culturel et les éléments remarquables non protégés ----- 17
- Enjeux pour les éléments remarquables du patrimoine naturel protégé et non protégé ----- 19
- Synthèse des enjeux ----- 21

3 ■ PROJET DE PAYSAGE -----23

- Les objectifs-----25

4 ■ PLAN D' ACTIONS -----27

- Les actions en cours ----- 29
- Les proposition d'actions complémentaires du Plan de paysage ----- 30

5 ■ OUTILS POUR L'ACTION -----37

- Les palettes végétales préconisées sur les terroirs du Quercy Vert et des Terrasses et Vallée de l'Aveyron -----39

1

INTRODUCTION

• **La charte Patrimoine et Paysages pour Demain**

La vaste mobilisation des élus et la démarche partenariale qui ont conduit à l'élaboration de la charte Patrimoine et Paysages pour Demain et aux Plans de paysage ont été initiées par le Pays Midi-Quercy en associant les élus, les membres du Conseil de Développement et les partenaires locaux. Questionnaire à la population, groupes de réflexion thématiques, ateliers de travail, réunions locales, visites de terrain, circuits en bus à travers le Pays ont permis une prise de conscience réellement partagée des ressources et des enjeux dans les diverses communes du Pays, même éloignées les unes des autres.

Cette démarche a abouti à 3 **documents de référence** :

- Le « Diagnostic partagé »
- Les « Enjeux et stratégie »
- La « Charte contractuelle ».

Elle a également permis la mise en place d'une réelle « **Boîte à outils** » à disposition des élus et des partenaires locaux comprenant :

- Des fiches de recommandations transversales à engager par le Pays pour faire connaître et faire vivre la charte par tous les élus, les partenaires, les acteurs de la vie locale, les habitants ;
- Des fiches de recommandations thématiques qui constituent la référence commune du mode d'application de la charte pour l'ensemble des élus et des partenaires associés à cette charte.

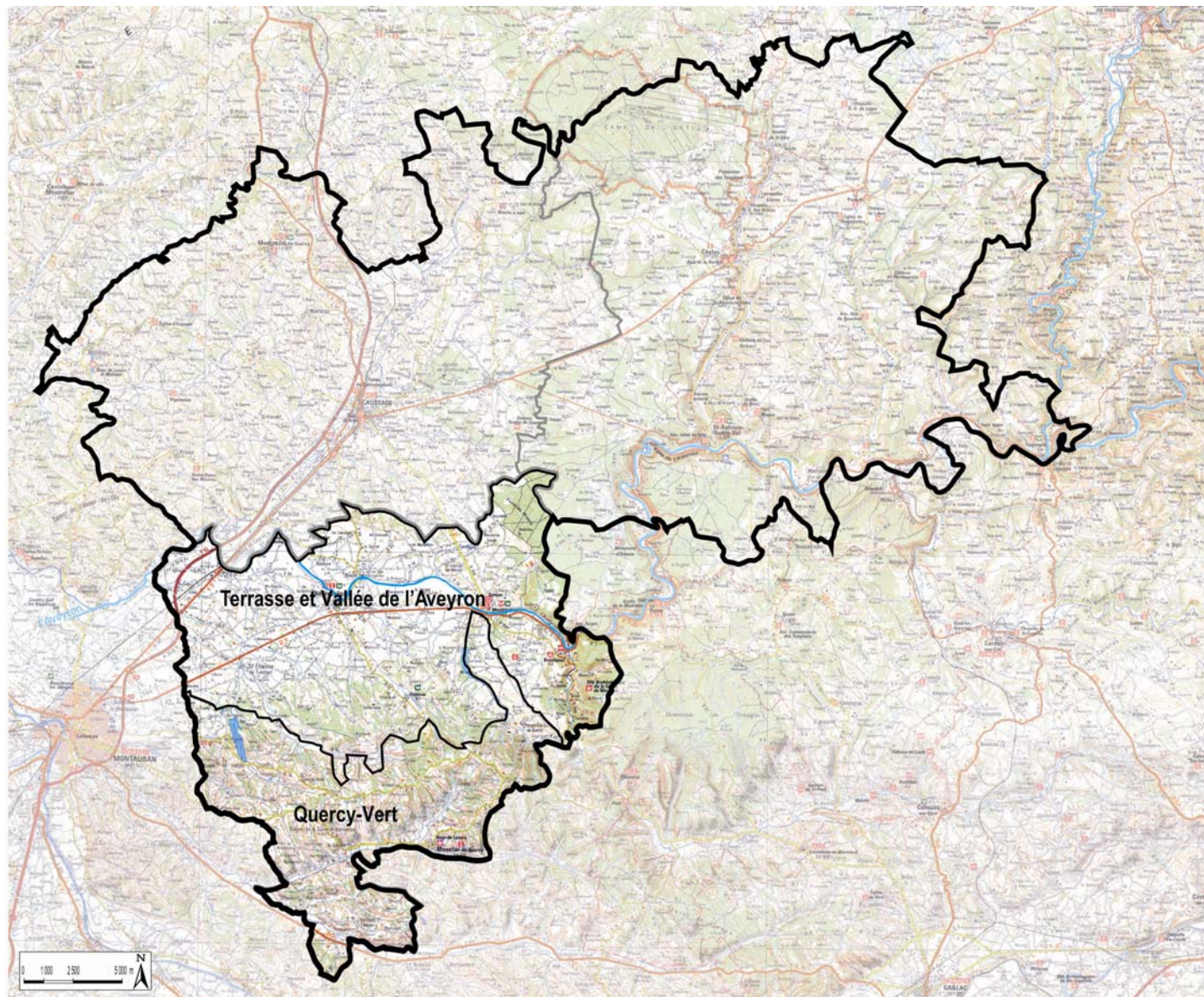
La charte Patrimoine et Paysages pour Demain est, enfin, déclinée dans les « Plans de paysage » :

- Le Plan de paysage du Pays, détaillé dans le document 4.1
- Les Plans de paysage des terroirs, détaillés dans les documents 4.2 à 4.4.

Le présent document 4.3 concerne le Plan de paysage des terroirs du Quercy Vert et des Terrasses et Vallée de l'Aveyron.

La notion de « terroir » est une simple question de terminologie recoupant à la fois unités paysagères et limites administratives. En fait, les trois terroirs identifiés correspondent aux territoires délimités par chaque structure intercommunale (à l'exception du regroupement de la Communauté de communes des Terrasses et Vallée de l'Aveyron avec la Communauté de communes du Quercy Vert).

- **Carte des terroirs dans le Pays Midi-Quercy**



• **Le Plan de Paysage des terroirs du Quercy Vert et des Terrasses et Vallée de l'Aveyron**

Le projet de paysage des terroirs du Quercy Vert et des Terrasses et Vallée de l'Aveyron propose les orientations paysagères à mettre en œuvre pour les dix ans à venir.

▪ **Les objectifs de la charte Patrimoine et Paysages pour Demain**

- Après le rappel des enjeux stratégiques au niveau du Pays pour faire face aux dynamiques d'évolution du territoire, ils redonnent le cadre de toutes les actions de la charte paysagère, à savoir :
 1. Développer la qualité globale au niveau du territoire du Pays Midi-Quercy, sa capacité d'accueil et d'attractivité, conformément à la charte de Développement Durable du Pays.
 2. Valoriser son patrimoine naturel et culturel en s'appuyant sur sa diversité environnementale, la diversité des paysages, des matériaux et des savoir-faire.
 3. Structurer un niveau d'excellence dans la mise en œuvre des actions par la mise en place d'une labellisation des projets initiés dans le cadre de la charte Patrimoine et Paysages pour Demain.
 4. S'impliquer dans une démarche d'évaluation permanente pour rendre les acteurs du territoire de plus en plus compétents en matière de paysage et de patrimoine.

▪ **Les projets pilotes**

- Ils constituent les premiers projets expérimentant la mise en œuvre de la Charte Patrimoine et Paysages pour Demain. Ces projets pilotes répondent à un cahier des charges commun et constituent le laboratoire expérimental de la mise en œuvre de la charte dont il faudra tirer les enseignements pour les autres projets et actions (critères de labellisation).

▪ **Les actions transversales**

- Le Pays Midi-Quercy assurera le lancement, la coordination des actions de la charte Patrimoine et Paysages pour Demain, en particulier des 10 actions transversales ainsi que leur évaluation.
- Les terroirs du Quercy Vert et des Terrasses et Vallée de l'Aveyron assureront la déclinaison locale de ces 10 actions transversales ainsi que les autres aménagements spécifiques à chaque Plan de paysage.
- Ils assureront également la traduction réglementaire des recommandations et des actions de la Charte Patrimoine et Paysages pour Demain dans les documents d'urbanisme communaux (Carte Communale, Plan Local d'Urbanisme, ZPPAUP*) et intercommunaux (Schéma de Cohérence Territoriale) de leur territoire.

* ZPPAUP : Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager.

▪ Le Plan de paysage

Le Plan de paysage permet de cibler les recommandations et les axes stratégiques de la charte Patrimoine et Paysages pour Demain sur les enjeux spécifiques et les sites prioritaires du Quercy Vert et des Terrasses et Vallée de l'Aveyron.

Il constitue le cadre d'un programme d'action pluriannuel. Dans ce document, on trouvera :

- *Les enjeux sur le territoire.* Ce chapitre rappelle à quels défis la charte paysagère devra faire face, ainsi que les grandes orientations pour y répondre.
- *Le projet de paysage.* Il synthétise ces grandes orientations en objectifs et stratégie. Il forme la référence, le fil conducteur qui guidera les choix au long des années et au travers des modifications successives.
- *Le plan d'actions.* Il rappelle les actions déjà lancées et prévues. Il propose des actions complémentaires en terme de territoire et en terme de thématiques, afin que le programme d'actions de la charte couvre l'ensemble des enjeux.

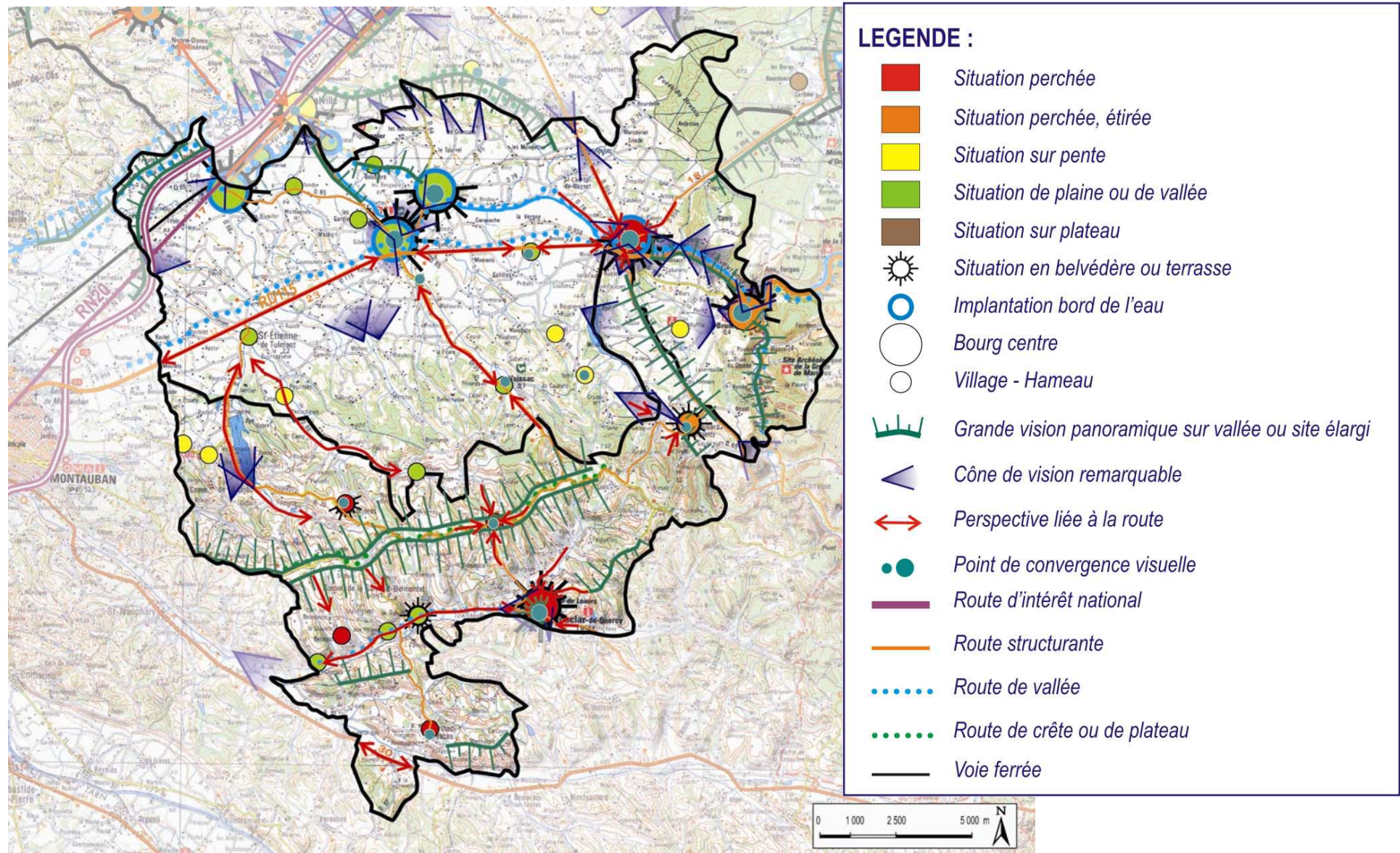
Ces matériaux permettront aux acteurs locaux d'élaborer un **programme d'actions pluriannuel.**

- *Les outils pour l'action :* palettes végétales préconisées sur ces terroirs.

2

ENJEUX

• **Carte de découverte visuelle du Quercy Vert et des Terrasses et Vallée de l'Aveyron**



• **Enjeux pour la découverte visuelle**

La carte page précédente présente la situation des principaux points de vue et des itinéraires panoramiques et de découverte des deux terroirs du Quercy Vert et des Terrasses et Vallée de l'Aveyron.

▪ **La situation des bourgs**

La situation géographique des bourgs détermine la façon dont on les découvre :

- quand ils sont perchés ou étirés en point de convergence visuelle (Monclar-de-Quercy, Bruniquel, Puygaillard-de-Quercy, Génébrières, Montricoux, Verlhac-Tescou), c'est leur silhouette et leur compacité qu'il est important de conserver,
- quand ils sont en terrain plat, plaine ou vallée (St-Étienne-de-Tulmont, Vaïssac, Albias, la Salvetat-Belmontet, Bioule, Nègrepelisse), bien souvent, seul le clocher se distingue de loin. Dans ce cas ce sont les séquences d'approche qu'il est important de travailler : lien entre la campagne et le village, les faubourgs, le centre.

Les bourgs du bord de l'Aveyron (Albias, Nègrepelisse, Bioule, Montricoux et Bruniquel) ont une façade bien particulière du côté de la rivière. Historiquement, il s'y tenait une grande activité : châteaux en situation défensive, remparts (Bioule, Nègrepelisse, Bruniquel, Montricoux), moulins, ports, navigation. Cette façade côté rivière a perdu son animation avec l'arrêt de la navigation sur l'Aveyron, mais elle

présente un caractère bâti et d'organisation urbaine très intéressante. Il faut également signaler la présence d'îles sur l'Aveyron à Nègrepelisse et Bioule qui offrent différents points de vue sur la rivière et sur les bourgs.

▪ **Les visions panoramiques**

La vallée de l'Aveyron, très plate, est découpée par des terrasses et bordée par des coteaux depuis le rebord desquels d'immenses vues panoramiques dignes de vues d'avion s'offrent au promeneur (Léojac, derrière la salle des fêtes, coteaux de Bioule et Réalville, terrasses entre Montricoux et Bioule).

Ces situations sont recherchées par les nouveaux habitants, il est très important de veiller à ne pas laisser se privatiser toutes les vues et laisser transformer les routes de crêtes panoramiques en couloirs fermés par des haies privatives ne laissant plus aucune échappée visuelle. Ce risque est très grand et s'est déjà produit dans d'autres communes du Tarn-et-Garonne sur les coteaux dominant le Tarn.

Ainsi, il est prudent d'anticiper et de préserver des points de vues publics, et d'aménager les plus spectaculaires. La protection de cônes de vision non constructibles dans les documents d'urbanisme (par exemple le cône de vision sur le plan d'eau du Tordre à Léojac) est un moyen peu coûteux et très efficace de conserver cette richesse publique.

En vertu des principes de visibilité et de co-visibilité, les lieux d'où l'on voit très loin sont des lieux visibles de très loin. Il est donc important de veiller à la protection de ces rebords de talus et de coteaux, soit en ne les urbanisant pas (ce qui est l'idéal), soit en veillant de très près à la façon dont s'implantent les constructions, en recherchant par exemple des formes urbaines proches de celles des villages perchés et en pente présents sur le territoire.

▪ Les routes de découverte

Il y a plusieurs routes de découvertes, citons :

- L'A20 qui offre une approche spectaculaire de la plaine de l'Aveyron, des coteaux, des maisons de maître et des productions, arboricoles notamment.
- La D115 (ancienne voie ferrée), traversant la vallée de l'Aveyron, qui relie des bourgs structurants du Pays (St-Étienne-de-Tulmont, Nègrepelisse) et conduit aux Gorges de l'Aveyron tout en laissant découvrir les richesses patrimoniales qui la bordent : Montricoux, Bruniquel, Penne (Tarn), Cazals, St-Antonin-Noble-Val, Varen.

Cet intérêt patrimonial médiéval est doublé par l'intérêt du patrimoine ferroviaire qui parsème cet itinéraire (maisons de garde-barrière, gares, hangars SNCF, ouvrages d'art, tunnels), qui mérite une mise en valeur spécifique.

- La route des crêtes, qui traverse le Quercy Vert. La RD8/RD70 est un enchantement, elle enchaîne les points de vue sur les vallons proches, le massif de la Grésigne, les Pyrénées et sur les bâtisses anciennes de terre crue qui jalonnent le parcours. Cette route relie Monclar-de-Quercy, Puycelsi et Bruniquel.

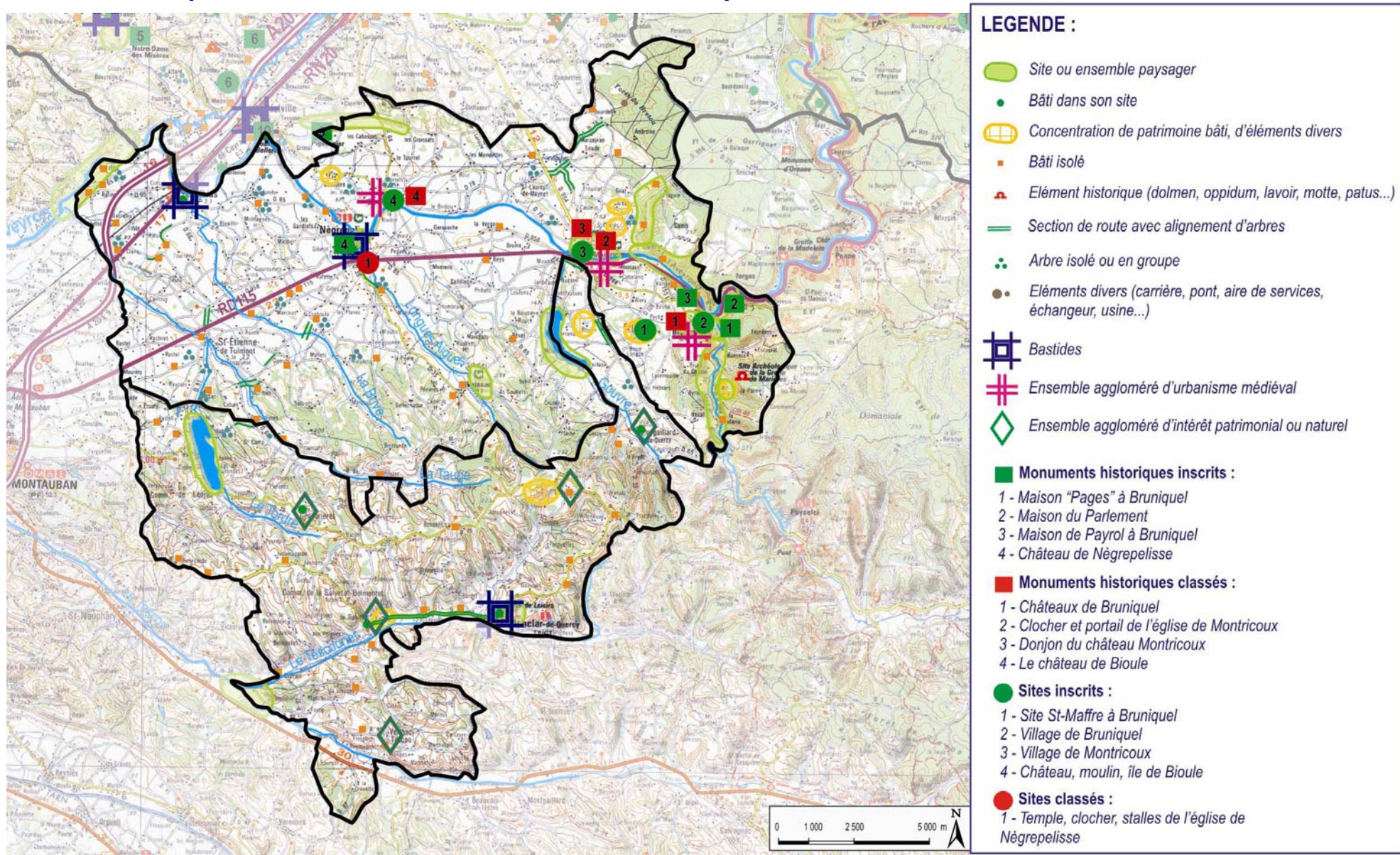
- Les routes de vallées, telle la RD36/RD8 qui longe la vallée du Tescounet, belle vallée à fond plat bordée de vallons arrondis coiffés d'une ferme remarquable entourée de végétation. Cet itinéraire débute à la pointe du Tescou, site de qualité peu reconnu comme tel dans le Pays.

Cette voie permet d'apercevoir la ripisylve du Tescounet, le fond de vallée assez humide, cultivé, qui comporte encore quelques traces de saules têtards dans les fossés.

À Puygaillard, la route de Larroque (Tarn) ouvre des vues vertigineuses sur la vallée de la Vère en contrebas.

Ainsi chaque commune du Quercy Vert a sur son territoire des itinéraires spectaculaires de découverte : Verlhac-Tescou, Génébrières, Léojac, Monclar-de-Quercy, la Salvetat-Belmontet.

• Carte du patrimoine culturel et des éléments remarquables



• **Enjeux pour le patrimoine culturel et les éléments remarquables non protégés**

Cette carte rassemble les éléments du patrimoine protégé, bâtiments et sites classés et inscrits des terroirs du Quercy Vert et des Terrasses et Vallée de l'Aveyron.

▪ **Le patrimoine protégé**

Le patrimoine classé est concentré dans la vallée de l'Aveyron, dans les bourgs médiévaux de Nègrepelisse, Bioule, Montricoux et Bruniquel.

Le Quercy Vert a un patrimoine traditionnel en terre crue, qui n'a pas permis la monumentalité et la pérennité conférée par la pierre et la brique de terre cuite dans les autres communes.

Ce sont également des sites de qualité, les grands plans d'eau du Tordre et du Gouyre, les gorges de la Vère et de l'Aveyron.

▪ **Les bourgs médiévaux**

Ces deux terroirs présentent une concentration exceptionnelle de bourgs d'origine médiévale. La trace de cette origine se retrouve visuellement :

- soit dans la forme urbaine de la bastide, à plan carré dans le cas de Nègrepelisse et d'Albias, en double hélice (une carrossable, une piétonne, parcourue de pentes et de plus de 70 escaliers) à Monclar-de-Quercy ;
- soit dans le tracé des voies et la permanence de bâti d'origine du Moyen-Âge ou de la Renaissance, comme à Bruniquel, à Bioule ou à Montricoux.

C'est un patrimoine inestimable qui est pour partie mis en valeur dans un contexte patrimonial, culturel et touristique, et pour partie ignoré et caché sous les crépis des années 50 et 60 comme à Albias et à Monclar-de-Quercy.

Ces deux derniers centres mériteraient une action forte et concentrée dans le temps pour réhabiliter et mettre en valeur ce patrimoine de qualité.

▪ **Les éléments remarquables non protégés**

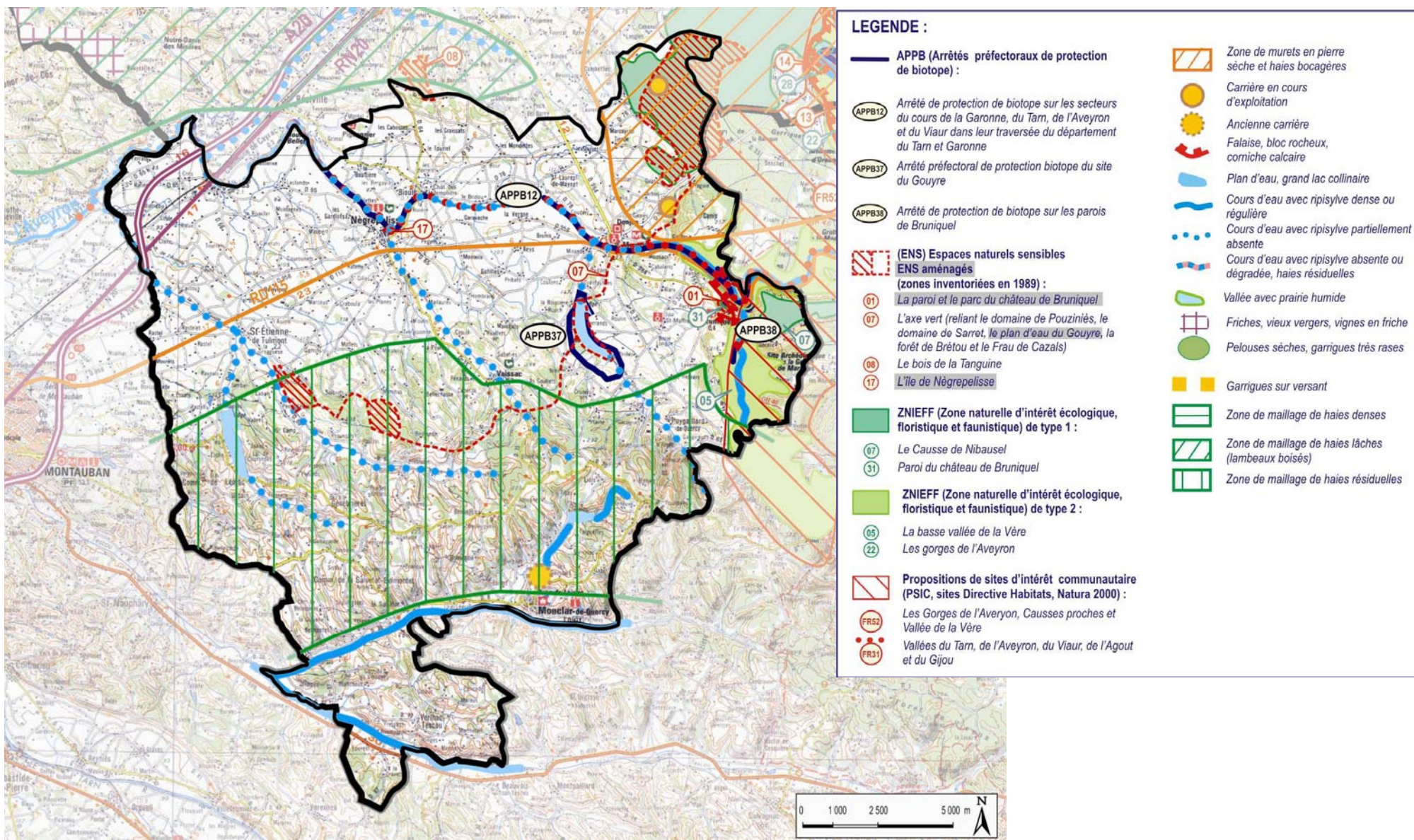
Ces deux terroirs recèlent des éléments remarquables non protégés au sens de la loi, qui confèrent une qualité aux espaces occupés et participent à l'identité paysagère de chaque unité.

Il s'agit d'arbres rois, d'alignements d'arbres remarquables, de parcs pour le patrimoine végétal ; de sites avec une belle harmonie : les grandes vallées à fond plat, Tescounet, Longues Aïgues, Gouyre, Tauge, Tordre, la pointe des Tescou.

Il s'agit également de patrimoine bâti rural - fermes en terre crue ou en brique, pigeonniers, moulins, lavoirs, hameaux regroupant autour d'un *patus* plusieurs corps de bâtiments en pierre entourés de murets de pierre (à Bruniquel et Montricoux).

Le recensement des éléments repérés sur cette carte, sans prétendre être exhaustif, donne des indications sur le patrimoine non protégé, qu'il convient de préserver en l'état ou de mettre en valeur.

• Carte des éléments remarquables du patrimoine naturel protégé et non protégé



• **Enjeux pour les éléments remarquables du patrimoine naturel protégé et non protégé**

▪ **Les sites naturels protégés**

Aveyron, Gouyre, falaise de Bruniquel.

La politique d'Espaces Naturels Sensibles du département du Tarn-et-Garonne joue un rôle important dans la protection et la mise en valeur des sites naturels du territoire étudié.

L'action sur les deux plans d'eau, le lac du Gouyre et celui du Tordre, vise à aménager une berge du plan d'eau pour la promenade, l'autre n'étant pas accessible, pour laisser la faune aquatique et l'avifaune se reproduire au calme. Il serait intéressant cependant de baliser un itinéraire qui passe bien au-dessus de la berge pour réaliser une véritable boucle autour de ces sites attractifs.

▪ **Les milieux ordinaires non protégés**

Il a semblé intéressant de recenser les milieux dits ordinaires qui constituent la trame naturelle de ces terroirs. Il s'agit du maillage parfois dense, parfois en cours d'éclaircissement composé des bois, bosquets, haies boisées, haies basses, ripisylves le long des ruisseaux et des cours d'eau plus importants.

Cette trame végétale est complétée par un réseau très dense de fossés mères, ruisseaux, cours d'eau, lacs collinaires et lacs de barrage qui offrent une diversité d'habitats aquatiques, auxquels il faut ajouter les sources aménagées et les lavoirs qui abritent des tritons.

Les falaises, les grottes, les ruines hébergent des rapaces diurnes,

nocturnes, des chauves-souris, jusqu'aux murets de pierre édifiés par l'homme qui abritent une faune et une flore spécialisées.

Là encore la diversité des milieux laisse la possibilité d'une grande variété d'espèces, végétales et animales.

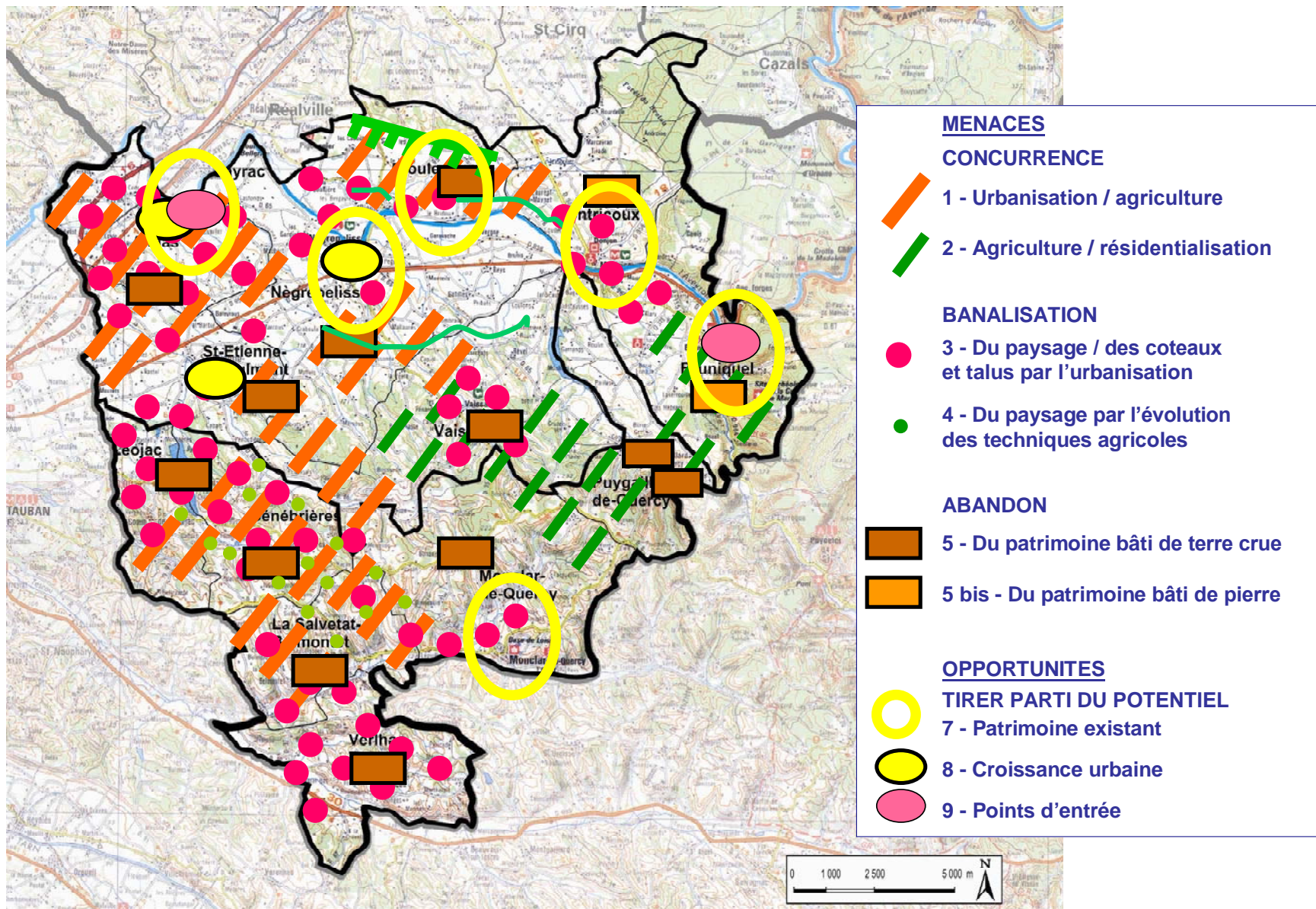
Les nouvelles méthodes culturales développées ces dernières années (mécanisation et augmentation de la taille des machines agricoles travaillant le sol, nouveaux matériels d'arrosage), ont eu pour conséquence l'agrandissement des parcelles et une simplification de la trame végétale. Cette évolution n'est pas sans conséquences sur le ruissellement des eaux, l'érosion des sols, la faune et la micro-faune, et sur la qualité des eaux.

Il est intéressant de noter que les affluents de l'Aveyron en rive gauche (Tauge, Gouyre, Longues Aïgues, Tordre) ont la totalité de leur bassin versant sur le Pays Midi-Quercy. Cela permet des actions concertées sur la qualité de l'eau, la plantation de bandes enherbées, l'entretien et la restauration des ripisylves... avec un impact fort.

▪ **Les paysages agricoles**

Les paysages agricoles ont une qualité particulière dans ces terroirs. Leur structure et leur homogénéité génèrent une harmonie, par exemple dans les coteaux agricoles où persistent les haies, dans la plaine alluviale aux grandes perspectives, dans l'alternance de bois et d'espaces ouverts. Ils participent largement à la qualité paysagère du Pays Midi-Quercy.

• **Carte synthèse des enjeux**



• Synthèse des enjeux

▪ Concurrence

→ Concurrence entre urbanisation et agriculture :

Le risque majeur, généré par la progression de l'urbanisation diffuse, est réel : c'est celui de la concurrence entre l'agriculture et l'urbanisation. En effet, l'implantation d'habitations disséminées sur le territoire va bientôt empêcher les agriculteurs de faire certaines productions. Les productions les plus concernées par les conflits d'usage sont l'élevage et l'arboriculture (fréquence et toxicité des traitements).

→ Concurrence entre agriculture et résidentialisation :

Une autre concurrence se profile mais va se généraliser dans les années à venir car elle correspond à une tendance lourde, c'est la concurrence entre l'agriculture et l'achat de propriétés (fermes et terres pour un usage de résidences secondaires, par des européens du Nord).

Ces achats ont des conséquences sur le marché foncier car ils créent des distorsions de prix entre un usage agricole et un usage résidentiel. Certaines distorsions de prix apparaissent également lors de l'achat de parcelles de bois dans les secteurs où la cueillette de champignons est fortement encadrée.

▪ Banalisation

→ Banalisation du paysage par l'urbanisation :

Les mêmes maisons avec les mêmes haies s'implantent de la même façon sur l'ensemble des terroirs, les banalisant à grande vitesse. Les

implantations les plus dommageables sont celles qui sont faites de façon linéaire, le long des voies, ou sur les crêtes ou les versants avec un fort impact visuel.

→ Banalisation du paysage par l'évolution de l'activité agricole :

C'est un phénomène qui apparaît dans les coteaux de Monclar, principalement sur les versants où le maillage traditionnel de haies et de végétation en bord de cours d'eau est arraché pour réorganiser les parcelles agricoles.

C'est un phénomène localisé sur certaines exploitations ou certains types de productions (grandes cultures irriguées), qui pourrait être atténué par un travail à l'échelle de micro bassins versants, en conservant certains éléments de la trame végétale, tout en permettant une exploitation facile.

▪ Abandon

Il s'agit de l'abandon d'une partie du patrimoine en terre crue, fermes, granges, pigeonniers, soit par inoccupation, soit par manque de moyens ou de conscience.

Ce phénomène est similaire dans certaines parties des communes de Bruniquel et de Montricoux, par l'abandon ou le mauvais entretien d'un patrimoine en pierre calcaire : murets, patrimoine bâti, pigeonniers, moulins...

▪ **Opportunités**

→ Tirer parti du potentiel patrimonial existant :

Les villages qui ont un potentiel patrimonial faiblement mis en valeur, Monclar-de-Quercy et Albias, sont représentés sur la carte p.20.

→ Tirer parti du potentiel de croissance urbaine :

Les communes d'Albias, Nègrepelisse et St-Étienne-de-Tulmont, à la jonction de l'agglomération montalbanaise et de l'aire urbaine de Caussade, sont sollicitées pour accueillir habitants et activités. C'est un phénomène récent qui nécessite une politique forte de maîtrise et d'accompagnement de la croissance.

→ Tirer parti du potentiel des points d'entrée :

Deux points d'entrée principaux en terme de flux touristiques présentent un potentiel qui peut être diffusé à l'ensemble du Pays Midi-Quercy :

- . Albias - Réalville, traversés par la RN20,
- . Bruniquel, en communication forte avec Cordes et Puycelsi par la vallée de la Vère.

3

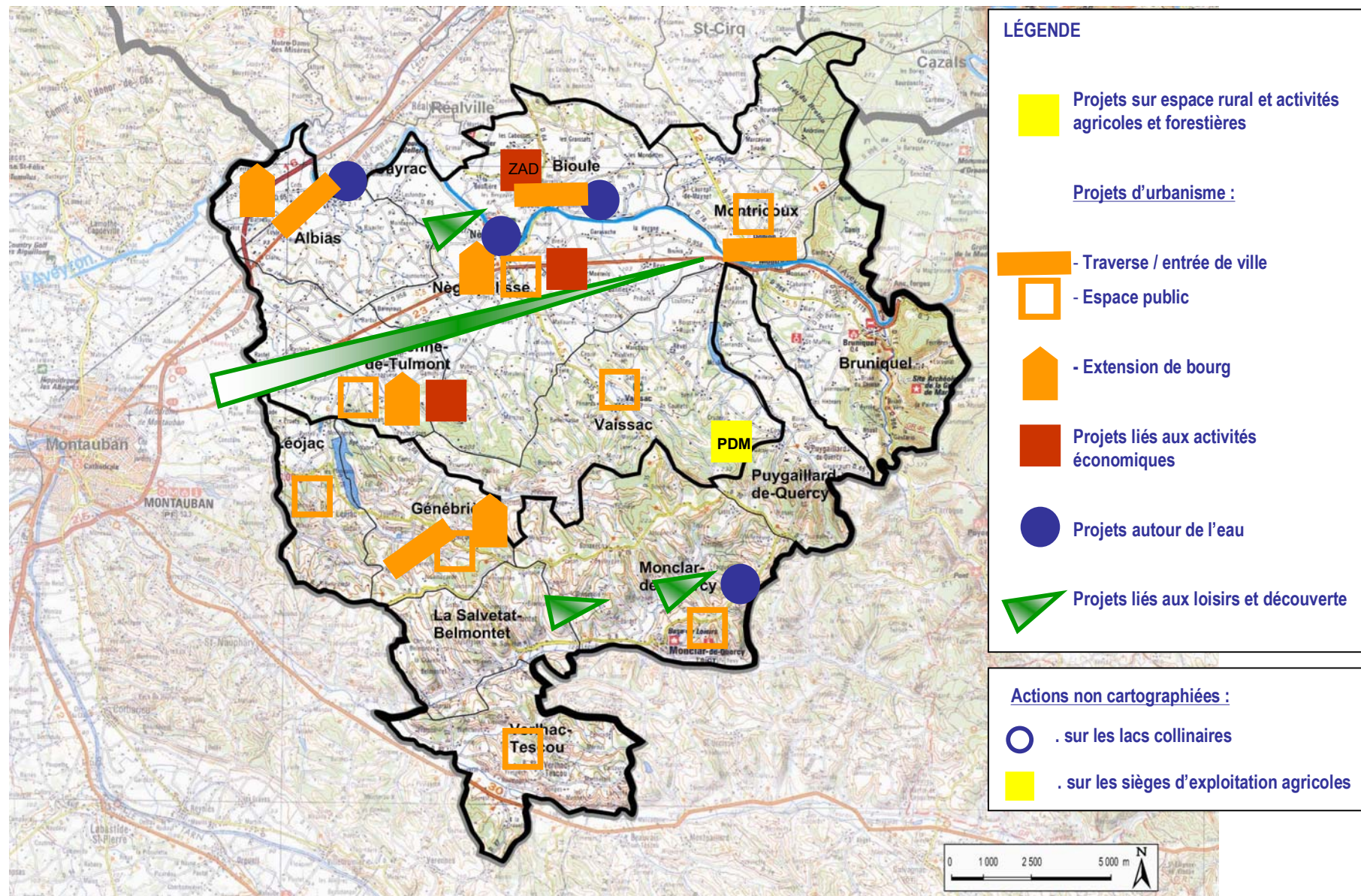
PROJET DE PAYSAGE

- **Les objectifs**
 - **Permettre la pérennité de l'activité agricole**
 - **Conserver l'identité et la qualité des formes urbaines et de la trame végétale**
 - **Préserver les paysages des coteaux et des talus, emblématiques du département du Tarn-et-Garonne**
 - **Hiérarchiser la valorisation des bourgs**
 - **Valoriser le patrimoine culturel et bâti des bourgs médiévaux.**

4

PLAN D' ACTIONS

• Carte de synthèse des projets inscrits au Contrat de Pays en 2004 / 2006



• **Les actions en cours**

Les actions représentées sur cette carte sont celles qui ont été présentées par les collectivités au Contrat de Pays et qui ont un impact spatial.

▪ **Projets sur l'espace rural, les activités agricoles et forestières**

Il s'agit du plan de développement de massif, visant à améliorer la gestion de la forêt principalement dans les coteaux boisés de Monclar.

Une action expérimentale est lancée sur la gestion écologique des lacs collinaires ainsi que sur la bonne insertion paysagère des sièges d'exploitations agricoles.

▪ **Projets d'urbanisme**

Ce sont les plus nombreux et ceux qui ont fortement mobilisé les communes au cours de l'élaboration de la charte paysagère. Ils concernent autant le traitement des traverses de bourgs que des entrées de village ou l'aménagement d'espaces publics.

Les projets dits d'extension de bourgs sont pour l'instant des projets de lotissements privés, que les recommandations de la charte paysagère s'attachent à transformer en extension de bourgs.

▪ **Projets liés à des activités économiques**

L'accueil d'activités économiques nécessite un fort investissement de la collectivité pour traiter les liaisons avec les infrastructures et les zones d'habitat et pour favoriser l'insertion urbaine et paysagère des projets.

▪ **Projets autour de l'eau**

Ces actions sont présentées soit au Contrat de Pays, soit font l'objet d'un financement dans le cadre du Contrat de rivière Aveyron Aval / Lère, soit au titre des Espaces Naturels Sensibles du Département (**Albias, Nègrepelisse, Bioule**).

▪ **Projets liés aux loisirs et découverte**

Aménagement d'une voie verte (véloroute Montauban-Laguépie), aménagements sur le GR de Pays, itinéraire de déplacements doux.

• **Les propositions d'actions complémentaires du Plan de paysage**

Aux opérations en cours dans le Contrat de Pays s'ajoutent les propositions d'action à l'échelle du Pays Midi-Quercy.

Citons les plus emblématiques :

- la valorisation et la mise en réseau des bourgs médiévaux, la restauration et l'aménagement des espaces publics, des entrées de ville, du patrimoine bâti ou urbain, synergie pour des actions culturelles, historiques ou touristiques ;
- une action paysagère coordonnée sur la rivière Aveyron : aménagement de sites au bord de l'eau, de points de vue spectaculaires sur les gorges, amorce d'une piste accessible aux vélos le long du cours d'eau, traitement paysager et découverte visuelle des principaux sites le long de la RD115 et de la RD958.

À toutes ces actions, s'ajoutent des propositions complémentaires qui auront pour but d'atteindre les objectifs énoncés ci-dessus.

Ces actions seront présentées ici succinctement, le « comment faire » étant largement détaillé dans les fiches de recommandations de la « Boîte à outils ».

▪ **Actions pour permettre la pérennité de l'activité agricole**

→ Déterminer des zonages inconstructibles dans les documents d'urbanisme en fonction de la valeur agronomique des terres :

Il est important de prendre en compte plusieurs facteurs :

- le potentiel agronomique des terres,
- les productions agricoles du terroir,
- la structure foncière des exploitations.

Dans la plaine de l'Aveyron, où s'exerce une concurrence forte entre urbanisation et agriculture, une réflexion intercommunale entre les communes de Saint-Étienne-de-Tulmont, Nègrepelisse et Albias permettrait une réelle politique de préservation de terres agricoles à l'échelle d'une petite région agricole.

Il se trouve que ces communes sont en cours d'élaboration de leur PLU (Plan Local d'Urbanisme). C'est un moment privilégié pour traiter cette question.

→ Signer une charte pour la préservation des zones agricoles pour 30 ans :

Cette réflexion pourrait conduire à un engagement sur le long terme des

collectivités à consacrer une partie bien identifiée de leur territoire à l'agriculture. Cet engagement dans la durée permettrait aux agriculteurs de faire de réels projets sur leur exploitation.

À titre d'exemple, une charte de ce type a été signée par le SICOVAL*, au sud-est de l'agglomération de Toulouse, pour une durée de 30 ans.

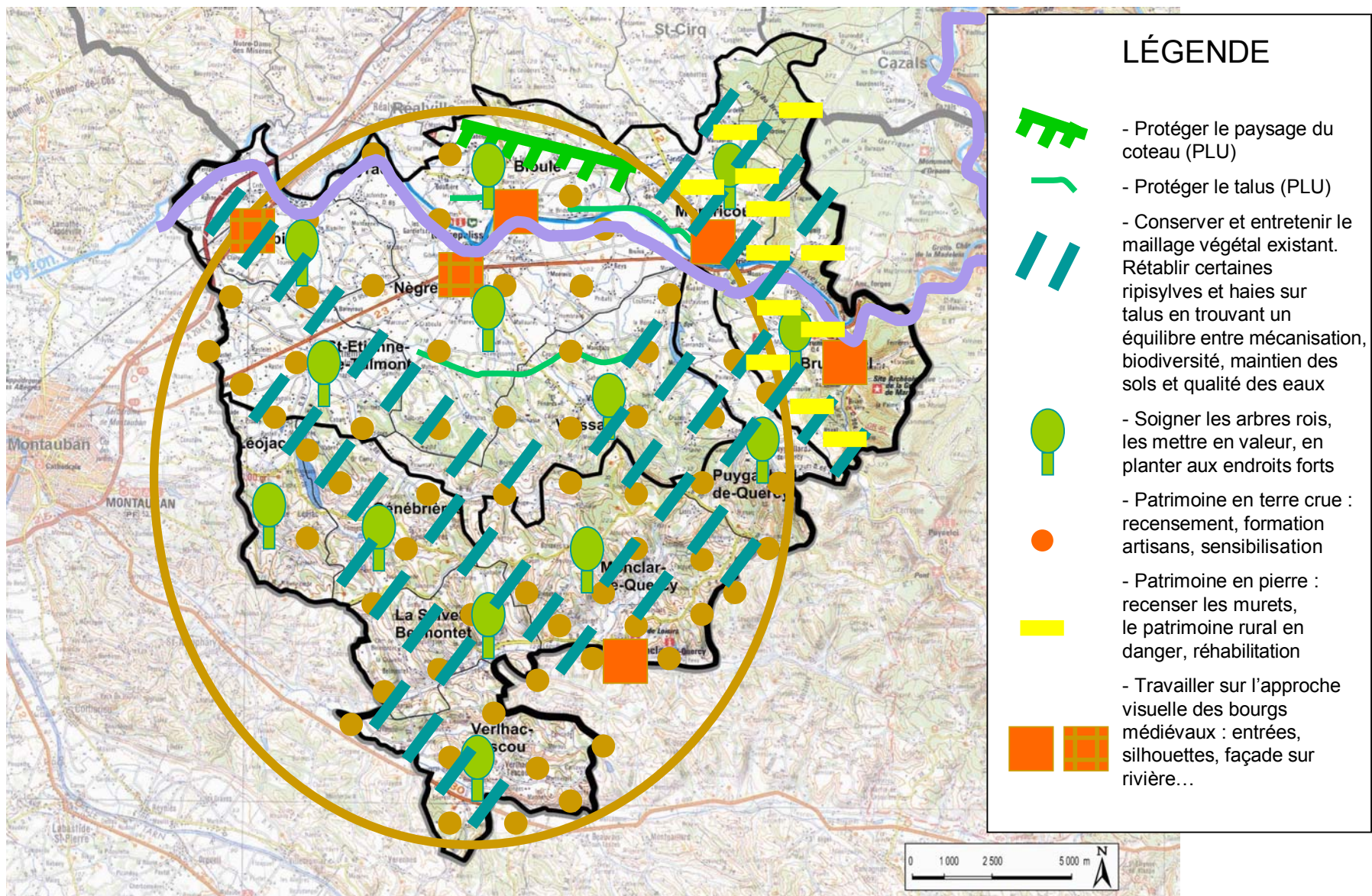
→ Observer les transactions :

Pour pallier la concurrence entre résidentialisation et agriculture dans certaines communes, observer les transactions, mener des actions avec la SAFER** ou proposer la mise en fermage des terres aux nouveaux résidents (afin d'éviter leur enrichissement ou leur boisement).

* SICOVAL : Communauté d'agglomération Sud-Est toulousain

** SAFER : Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural.

• Carte des actions pour conserver l'identité et la qualité des formes urbaines et de la trame végétale



▪ **Actions pour conserver l'identité et la qualité des formes urbaines et de la trame végétale**

→ Qualité de la trame urbaine :

- Respecter les règles d'implantation traditionnelle des maisons qui renforcent l'identité d'un terroir,
- Organiser la répartition des constructions en véritables formes urbaines : rues, quartiers, hameaux, et non pas en lotissement à la forme banalisée.

→ Qualité de la trame végétale :

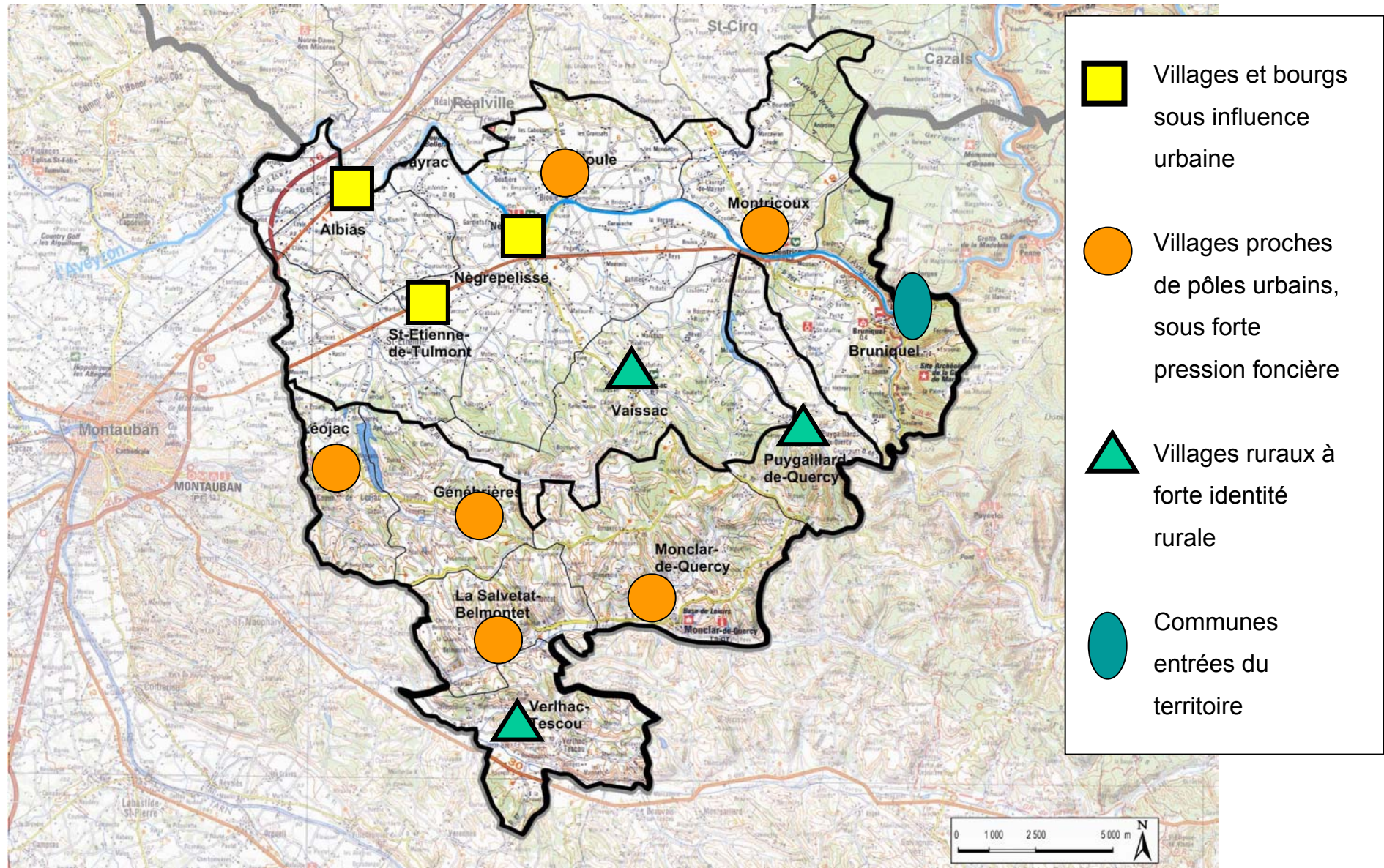
- Maintenir, entretenir et replanter des arbres rois aux carrefours et aux endroits forts, sur les *patus*, sur les espaces publics des villages et des bourgs.
- Proposer des palettes végétales pour les haies de clôture des nouvelles constructions.
- Sélectionner le maillage végétal et minéral à conserver en trouvant un équilibre entre mécanisation, biodiversité, maintien des sols et qualité des eaux.
- Mettre en valeur l'important chevelu de ruisseaux et cours d'eau en maintenant et en restaurant les ripisylves.

▪ **Actions pour préserver les paysages des coteaux et des talus, emblématiques du département**

Rendre inconstructibles les rebords de talus et de coteaux stratégiques dans les documents d'urbanisme.

Préserver des points de vue et des accès publics aux rebords de talus et coteaux.

• **Hierarchiser la valorisation des bourgs**



▪ **Hiérarchiser la valorisation des bourgs**

Tous les villages et bourgs de ces deux terroirs, et du Pays Midi-Quercy en général, ne sont pas confrontés aux mêmes pressions ou aux mêmes évolutions.

Il est important de hiérarchiser l'action à mener en fonction du type de bourg :

→ Villages et bourgs sous influence urbaine :

Nègrepelisse, Albias et St-Étienne-de-Tulmont (ces deux dernières communes sont dans le périmètre du SCOT de Montauban).

Le faisceau d'actions à mener va consister à faire changer les communes d'échelles : l'augmentation de population en cours et à venir va nécessiter de nouveaux équipements, de nouveaux services, mais également de nouvelles liaisons, des espaces correspondant aux nouveaux modes de vie et une facilitation des modes de déplacements alternatifs à la voiture (train, vélo, piéton).

Il s'agit de re-calibrer les communes pour accepter cette croissance et permettre qu'elle se poursuive :

repenser les liaisons urbaines, définir et soigner les entrées de ville, préserver des coupures vertes entre les bourgs, travailler à créer un front bâti, concevoir les extensions urbaines comme de vrais quartiers.

→ Villages proches de pôles urbains, sous forte pression foncière :

Bioule, Montricoux, Léojac, La Salvetat-Belmontet, Monclar-de-Quercy. Ces villages accueillent des habitants, mais pas d'activités, les actions à mener concernent l'organisation des formes urbaines et même pour

certaines la création de centres-bourgs, facilitant la cohésion sociale : espaces publics, possibilité de se déplacer à pied en sécurité, mixité de l'offre de logements... La forme urbaine sera abordée tant d'un point de vue urbain que paysager, en prenant garde aux séquences d'approche et aux cônes de vision sur le village.

→ Villages ruraux à forte identité rurale :

Puygaillard-de-Quercy, Vaïssac, Verlhac-Tescou.

Il paraît important de préserver et valoriser l'identité rurale de ces villages en utilisant les éléments du vocabulaire paysager, tant bâti que végétal, pour tout nouvel aménagement public ou privé.

→ Communes entrées du Pays :

Pour ces terroirs les communes concernées sont Bruniquel et Albias. Il convient dans ces villages d'entrée d'offrir au visiteur une image attractive du territoire, par une qualité globale des espaces et la présence de services.

Les problématiques y sont différentes, à Bruniquel le patrimoine privé du village est globalement en très bon état, restauré et entretenu, de plus les riverains fleurissent abondamment leur façade et la voie publique. Par contre les espaces publics sont en retard du point de vue de leur état et méritent un effort soutenu pour rattraper la qualité de traitement des façades privées.

À Albias, un traitement de la traversée et des espaces publics pourrait avoir un effet d'entraînement sur le bâti privé, notamment sur les façades. Il serait ainsi possible de redonner vie à la bastide en terre crue et cuite qui sommeille sous les crépis.

- **Actions pour valoriser le patrimoine culturel et bâti des bourgs médiévaux**

Ces actions ont un grand intérêt à être menées à l'échelle du Pays, notamment celles liées à la communication, la promotion et l'animation.

Ce patrimoine, lié au bâti et à la forme urbaine, relève du domaine privé ou public.

L'action des collectivités peut porter sur les espaces publics, les entrées de ville, l'accueil et l'information.

Des politiques publiques peuvent être menées pour la restauration du bâti ancien, notamment en utilisant les matériaux traditionnels : pierre, terre crue, terre cuite.

Ces politiques, outre les financements spécifiques, incluront des actions de sensibilisation des propriétaires, de formation des artisans à l'emploi de ces matériaux et à la restauration de ce bâti de qualité.

5

OUTILS POUR L'ACTION

- **Les palettes végétales préconisées sur les terroirs du Quercy Vert et des Terrasses et Vallée de l'Aveyron**

Quelles essences végétales choisir sur ces terroirs ?

Les listes d'essences végétales proposées ci-après sont issues des documents suivants, édités par le CAUE du Tarn-et-Garonne :*

- . Plaquette de propositions de palettes végétales,*
- . Arbres & Paysages en Tarn-et-Garonne,*

complétées par le travail effectué dans le cadre de la charte Patrimoine et Paysages pour Demain : travail de terrain, recueils de connaissances d'usagers locaux et de personnes, ressources...

Afin de faciliter l'utilisation de ces données, les listes ainsi enrichies et détaillées sont déclinées par unités de paysage.

** Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement.*

Unité Paysagère Forme végétale	Coteaux agricoles de Monclar	Coteaux urbanisés de Monclar	Coteaux boisés de Monclar	Vallée de la Vère Gorges Aveyron	Vallée de l'Aveyron et ses terrasses	Causse de Caylus
Arbres roi	Chênes, pins parasols, cèdres	Pin parasol, chênes, cèdres	Chênes, pin	Frênes, peupliers noirs, chêne vert, érable de Montpellier	Chênes, platanes	Chênes, mûriers blancs
Arbres alignements	Platanes	Platanes	Platanes	Frênes, platanes	Platanes, tilleuls, chênes	Platane
Arbres urbains	Platanes, tilleuls, marronniers	Platanes, tilleuls, marronniers	Platanes, tilleuls, marronniers	Platanes, tilleuls, marronniers	Platanes, tilleuls, marronniers	Platanes, tilleuls, marronniers
Haie champêtre	Cornouiller sanguin, viorne, prunellier, frêne, érable champêtre, frêne, alisier	Cornouiller sanguin, viorne, prunellier, frêne, érable	Cornouiller sanguin, viorne, prunellier, frêne, érable	Cornouiller sanguin, viorne, prunellier, frêne, érable	Cornouiller sanguin, viorne, prunellier, frêne, érable	Cornouiller sanguin, viorne, prunellier, frêne, érable
Haie privative village	Laurier tin, laurier sauce, fusain, lilas, buis, charmille, kerria japonica, seringat, viornes diverses, rosiers grimpants, glycines, clématites, chèvrefeuilles	Laurier tin, laurier sauce, fusain, lilas, buis, charmille, kerria japonica, seringat, viornes diverses, rosiers grimpants, glycines, clématites, chèvrefeuilles	Laurier tin, laurier sauce, fusain, lilas, buis, charmille, kerria japonica, seringat, viornes diverses, rosiers grimpants glycines, clématites, chèvrefeuilles	Laurier tin, laurier sauce, fusain, lilas, buis, charmille, kerria japonica, seringat, viornes diverses, rosiers grimpants, glycines, clématites, chèvrefeuilles	Laurier tin, laurier sauce, fusain, lilas, buis, charmille, kerria japonica, seringat, viornes diverses, rosiers grimpants, glycines, clématites, chèvrefeuilles	Laurier tin, laurier sauce, fusain, lilas, buis, charmille, kerria japonica, seringat, viornes diverses, rosiers grimpants, glycines, clématites, chèvrefeuilles.

Unité paysagère Forme végétale	Coteaux agricoles de Monclar	Coteaux urbanisés de Monclar	Coteaux boisés de Monclar	Vallée de la Vère Gorges Aveyron	Vallée de l'Aveyron et ses terrasses	Causse de Caylus
Haie privative campagne	Lilas, charme, viorne obier, noisetier, buis, laurier tin, laurier noble, myrte, nerprun, bourdaine, troène d'Europe, fusain d'Europe, cornouiller sanguin et cornouiller mâle, néflier d'Europe	Lilas, charme, viorne obier, noisetier, buis, laurier tin, laurier noble, myrte, nerprun, bourdaine, troène d'Europe, fusain d'Europe, cornouiller sanguin et cornouiller mâle, néflier d'Europe	Lilas, charme, viorne obier, noisetier, buis, laurier tin, laurier noble, myrte, nerprun, bourdaine, troène d'Europe, fusain d'Europe, cornouiller sanguin et cornouiller mâle, néflier d'Europe	Lilas, charme, viorne obier, noisetier, buis, laurier tin, laurier noble, myrte, nerprun, bourdaine, troène d'Europe, fusain d'Europe, cornouiller sanguin et cornouiller mâle, néflier d'Europe	Lilas, charme, viorne obier, noisetier, buis, laurier tin, laurier noble, myrte, nerprun, bourdaine, troène d'Europe, fusain d'Europe, cornouiller sanguin et cornouiller mâle, néflier d'Europe	Lilas, charme, viorne obier, noisetier, buis, laurier tin, laurier noble, myrte, nerprun, bourdaine, troène d'Europe, fusain d'Europe, cornouiller sanguin et cornouiller mâle, néflier d'Europe
Ripsisylve	Aulne, saule blanc, saule marsault, peuplier blanc, peuplier noir, tremble, sureau	Aulne, saule blanc, saule marsault, peuplier blanc, peuplier noir, tremble, sureau	Aulne, saule blanc, saule marsault, peuplier blanc, peuplier noir, tremble, sureau	Aulne, saule blanc, saule marsault, peuplier blanc, peuplier noir, tremble, sureau	Aulne, saule blanc, saule marsault, peuplier blanc, peuplier noir, tremble, sureau	Aulne, saule blanc, saule marsault, peuplier blanc, peuplier noir, tremble, sureau.

